

Guide de l'étudiant FMPM - 2024



كلية الطب
والصيدلة - مراكش
FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH

« Garantir le droit à un enseignement de qualité, doté d'une forte attractivité et adapté à la vie qui les attend. Par ailleurs, ce système doit également permettre aux jeunes d'affûter leurs talents, de valoriser leur créativité et de s'épanouir pleinement, pour qu'ils puissent remplir les obligations de citoyenneté qui sont les leurs, dans un climat de dignité et d'égalité des chances, et pour qu'ils apportent leur concours au développement économique, social et culturel du pays nous devons revoir notre approche et les méthodes en vigueur à l'école pour passer d'une logique d'enseignement centrée sur l'enseignant et sa performance et limiter à la transmission des connaissances aux apprenants, à une autre logique fondée sur la créativité des apprenants et accès sur le renforcement de leurs compétences propres et la possibilité qui leur est donnée de déployer leur créativité et leur inventivité, d'acquérir des savoir-faire et de s'imprégner des règles du vivre-ensemble dans le respect de la liberté, de l'égalité, de la diversité et de la différence»

Discours Royal du 20 août 2012



Sommaire

I. Présentation et organisation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech.....	9
1. Les généralités :.....	9
2. L'organisation de la faculté :	11
3. Les missions de la FMPM :.....	14
4. Les diplômes de la FMPM :.....	15
5. L'organisation de la formation :	15
6. Les stages hospitaliers :.....	17
7. Les critères d'admission dans notre faculté :	19
8. L'évaluation :.....	19
9. L'internat :.....	25
10. Le résidanat :.....	25
11. Le développement professionnel continu :.....	26
12. La recherche à la faculté :.....	26
13. Les laboratoires de la faculté :	27
II. Services pour étudiants.....	28
1. Les prestations administratives :.....	28
2. Le centre d'Accueil et d'orientation. :.....	28
3. La plateforme de cours : Ressources en ligne.....	30
4. La bibliothèque :	31
5. La cafétéria :.....	32
6. Le centre de photocopie :	33
7. La documentation :	33
8. La carte d'étudiant :	33
9. La bourse :.....	33
10. Les étudiants élus :	34
11. La tenue de l'étudiant :.....	34
12. Programmes, emplois du temps et calendriers :.....	34
III. Vie estudiantine.....	35
1. La Commission des affaires estudiantines :	35
2. La Cellule d'écoute :.....	36
3. L'activité culturelle, sportive et associative des étudiants en Médecine et en pharmacie : Intégrer la vie associative	38

4.	Le service de Santé au profit des étudiants. :	42
5.	Le programme Tutorat :	44
6.	L'émulation de l'excellence et motivation :	44
7.	Sensibilisation des étudiants en médecine et en pharmacie à l'action humanitaire :	45
8.	L'étudiants handicapés :	46
9.	L'amélioration de la participation des étudiants dans la faculté :	47
10.	La morale :	47
11.	Une faculté sans tabac :	48
IV.	Responsabilité sociale et accréditation :	48
V.	Informations diverses	50
	Quelques coordonnées :	56



Professeur Belaid Bougadir, Président de l'université Cadi Ayyad de Marrakech, et Professeur Saïd Zouhair, Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech



Professeur Saïd Zouhair, Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech

La 1ère Promotion de la Réforme des Etudes Médicales de la Filière Médecine



MARRAKECH

جامعة القاصص عياض
UNIVERSITÉ CADI AYYAD

كلية الطب
والصيدلة - مراكش

FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH



Rentrée Universitaire 2024-2025

Mot du Doyen

Sous les hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie, la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech s'inscrit dans le grand chantier des réformes lancées dans le cadre du plan national d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, qui ambitionne à une formation des jeunes Médecins et des jeunes Pharmaciens où l'étudiant est au centre d'un processus d'excellence, participatif, inclusif, humaniste, innovant et mettant en valeur le sens de responsabilité sociale.

A la vue de tous, conscient des défis et des menaces entravant l'écosystème universitaire Marocain et tout en plaçant l'étudiant au centre de toutes nos actions, nous œuvrons collaborativement avec un corps professoral de très haut niveau et un personnel administratif impliqué et dévoué pour former des futurs Médecins et des futurs Pharmaciens engagés envers les principes et les valeurs de notre institution.

Notre faculté est une institution à utilité publique, appartenant aux 15 établissements de l'université Cadi Ayyad. Elle offre un espace d'apprentissage et de partage d'un très haut niveau scientifique et intellectuelle. Notre ligne de conduite, qui s'accorde avec celle de l'université Cadi Ayyad, est d'accompagner nos étudiants, de les préparer aux exigences du milieu de travail et de produire des lauréats qualifiés, avec un profil compétitif et en adéquation avec les besoins spécifiques des métiers de santé à l'échelle national et international.

A cet effet, le respect des lignes directrices et les principes fondamentaux de notre faculté sont de :

- Promouvoir la reconnaissance, la diversité et le sens de responsabilité de tous les acteurs : Corps professoral, Personnel administratif, Etudiants et Partenaires.
- Progresser dans un environnement universitaire participatif, de qualité et adapté aux besoins de notre société.
- Encourager l'accroissement du niveau de compétence professionnelle à tous les niveaux de notre établissement.
- Adopter un modèle favorisant le développement du sens d'appartenance de tous les acteurs.

En ma qualité de Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech, j'invite tous les acteurs (équipes pédagogiques, administratifs et techniques) et nos partenaires à s'engager dans une dynamique de partenariat et d'inclusion et je compte sur votre motivation, votre investissement et votre engagement pour le bien de nos étudiants.

Grace à la contribution de tous nos partenaires et l'appui considérable de notre université, nous estimons que la réussite de nos missions et nos engagements, en matière de bonne gouvernance, de pédagogie et de recherche scientifique, est l'affaire de tous.

Nous estimons, avec l'appui de l'Université Cadi Ayyad, que notre faculté est une institution qui apporte l'expertise scientifique et l'excellence académique de ses enseignants chercheurs au bénéfice du développement d'une recherche scientifique innovante, pertinente, de qualité et de portée national et international.

Bienvenue à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech et bonne visite sur notre site.

Le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech :

Professeur ZOUHAIR Said

I. Présentation et organisation de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech

1. Les généralités :

L'UCA a été créée en 1978, Il s'est appliqué efficacement depuis sa création à faire face aux défis conjoints de la croissance massive de ses effectifs étudiants et des transformations de la demande sociale de formation et de recherche.

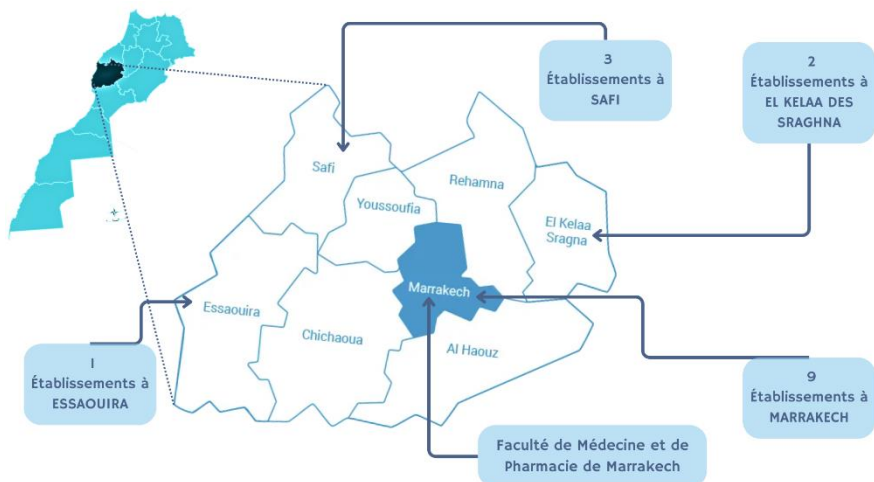
Le champ de ses compétences disciplinaires s'est étendu au fil des années, en même temps que s'affirmait sa vocation à préparer ses étudiants à des métiers nouveaux.

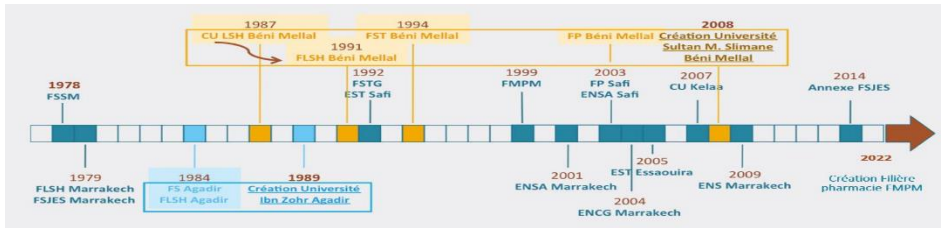
L'UCA compte, actuellement, 15 établissements implantés sur 4 villes universitaires :Marrakech, Kelaa des Sraghna, Essaouira et Safi.

Depuis 1978, l'UCA contribue au rayonnement et à l'évolution des Sciences et répond aux besoins de formation des deux régions de son implantation.

La création de la FMPM a été faite par Feu sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en sa sainte Miséricorde, en 1994.

Les 2 illustrations suivantes retracent les dates de création des différents établissements et dates importantes :





Le décanat de la FMPM s'inscrit dans la dynamique portée par la présidence de l'UCA et s'insère dans la nouvelle impulsion mise en place par le Gouvernement en matière de Charte de l'enseignement supérieur. La mise en valeur des ressources humaines, le développement de la recherche et l'amélioration des conditions de formation et d'encadrement sont au centre des préoccupations de notre faculté. En effet, former des médecins et pharmaciens ne se limite plus à leur conférer les compétences nécessaires pour promouvoir, préserver et instaurer la santé à l'échelle individuelle. En ce début de 21^{ème} siècle, le médecin est appelé à être expert médical, communicateur, collaborateur, gestionnaire, promoteur de la santé, érudit et professionnel.

PLAN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE



- 1: Administration**
- 2: Amphis et bibliothèque**
- 3: Laboratoires**
- 4: Buvette**
- 5: Maison d'hôte**
- 6: parking**
- 7: jardins**
- 8: Centre de conférences**
- Porte**
- Accès étudiants**
- Accès visiteurs**

2. L'organisation de la faculté :

L'administration est dirigée par le doyen, assisté par trois-vice doyens (activité pédagogique, recherche et coopération et chargé de la pharmacie) et un secrétaire général.

Doyen :

Il est responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'enseignement et de recherche de la faculté. Il coordonne l'activité du Conseil de la Faculté pour la mise en œuvre des décisions prises et il est le président du Conseil de la Faculté.

Vice-Doyens :

Les trois Vice Doyens sont responsables des activités de la Faculté qui leur sont affectées et ils assurent la direction courante de celles-ci, en vertu des pouvoirs conférés par le Conseil de la Faculté. Il existe un vice Doyen aux Affaires A et aux Affaires Etudiantines et un Vice Doyen à la Recherche et la Coopération et un vice doyen chargé de la filière pharmacie.

Le Secrétaire Général :

Dirige, sous contrôle du Doyen et en relation avec les Vice Doyens, la Division des Ressources et des Affaires Financières. Il assure, sous la supervision du Doyen, la coordination entre l'ensemble des services administratifs de la Faculté.

Le règlement intérieur de la faculté a prévu un certain nombre de commissions, une structuration pédagogique et un regroupement en départements. La recherche est organisée autour de structures accréditées. L'administration de la FMPM est composée de 3 entités distinctes :

- **Le décanat**

- **Les services administratifs supports**

- **Les structures Consultatives et Décisionnelles**

Elles répondent à la structuration de la faculté conformément à son règlement intérieur. Les commissions sont sous la responsabilité directe du Doyen, et des Vice Doyens correspondants. Elles sont gérées par un Coordonnateur, en dehors de la commission du suivi budgétaire et la commission des Programmes. Les étudiants participent aux commissions.

La faculté dispose des instances suivantes :

- Conseil d'établissement

- Commission scientifique

- Commission pédagogique avec Comité des stages et Comité d'évaluation

- Commission de la recherche et la formation médicale continue

- Comité des thèses,

- Comité de la bibliothèque

- Comité Technique d'information et de communication en éducation
- Cellule de la formation médicale continue.
- Comité de suivi du budget
- Commission des relations extérieures et de la coopération
- Commission des affaires étudiantes
- Comité de la formation continue
- Comité d'intelligence artificielle

Le Conseil de la Faculté est l'organe directeur de la Faculté. Il définit la stratégie de développement, approuve les programmes, indique le nombre d'étudiants et les formes d'enseignement pour chaque spécialité, approuve les disciplines pour les examens de licence, de master et de doctorat, valide les chefs des départements. Il est composé des représentants des départements, des élus et des étudiants.

Le rôle de ces représentants est d'assister régulièrement aux réunions tenues par le Conseil de la Faculté et de communiquer votre point de vue aux membres du Conseil. Cela est pris au sérieux par la faculté, car ils ne constituent pas moins d'un quart du nombre total des membres du conseil de la faculté, donc, aucune décision ne peut être prise sans les consulter.

Les étudiants élisent 3 représentants pour les représenter au sein du conseil (un pour le premier cycle, un pour le deuxième cycle et un pour le troisième cycle). Les décisions du conseil sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Les structures administratives veillent à garantir et faciliter le fonctionnement administratif et la logistique de la Faculté dans sa mission d'enseignement et de recherche.

Les services administratifs sont :

- Service des affaires estudiantines, des statistiques et du suivi de l'insertion des lauréats.
- Service des affaires administratives (RH. A. Institutionnelles, Patrimoine, Logistique).
- Service Informatique.
- Service des affaires financières.
- Service de la Recherche, de la Coopération, de Partenariat et des Stages.

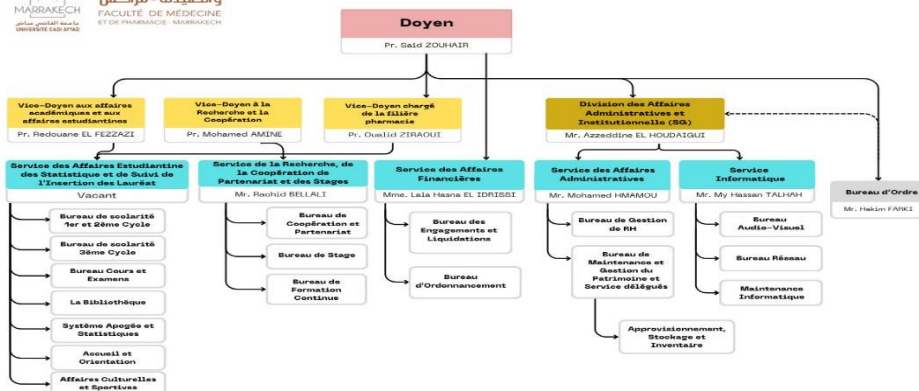
Les Départements : Les Chefs des Départements effectuent la gestion et la direction opérative du département. Ils sont responsables des programmes d'enseignement, de la gestion de la recherche et de la qualité. Il existe au sein de la FMPM : dix départements.

Les Départements sont chargés d'assurer la coordination pédagogique et la coordination de recherche sous la supervision de chacun des Vice-Doyens responsables, et sous la supervision du Doyen.

- Le Département de Médecine,
- Le Département de chirurgie,
- Le Département de biologie,
- Le Département de Santé publique et Epidémiologie,
- Le Département des sciences pré-cliniques,
- Le Département des Maladies de l'enfant,
- Le Département tête et cou,
- Le Département imagerie médicale,
- Le Département anesthésie réanimation,
- Le Département des sciences du médicament.
- Le Département des Modules Transversaux

Les enseignants : Les enseignants chercheurs de médecine et de pharmacie exercent des activités d'enseignement, d'encadrement et de recherche de même que des fonctions de soins dans les centres hospitaliers.

- 1. Bloc administration (bureaux à usage administratif, une salle de thèse, des salles de réunion et des salles de séminaires)
- 2. Six amphithéâtres (2 de 400 places, de 250 places et 2 de 150 places)
- 3. Douze salles de TP, 10 salles d'enseignement, 1 salle TICE et 1 salle des langues.
- 4. Trois salles d'informatique
- 5. Un ensemble scolarité
- 6. Un bloc cafétéria
- 7. Une bibliothèque (une grande salle de lecture, 1 grande salle de stockage et un espace de lecture réservé aux enseignants)
- 8. Vingt-deux laboratoires de recherche
- 9. Centre des conférences : salle de conférence et salles de séminaire.



3. Les missions de la FMPM :

La FMPM a pour mission la formation, la recherche et le partage des connaissances, en favorisant la pensée critique et créative, dans le but d'améliorer la santé et le bien-être des personnes et des populations.

La FMPM a pour missions principales de :

- Former des médecins et des pharmaciens qualifiés, avec un profil compétitif et en adéquation avec les besoins spécifiques des métiers de santé à l'échelle nationale et internationale.
- Assurer la formation des médecins et des pharmaciens spécialistes compétents et de différentes spécialités médicales, chirurgicales, biologiques et pharmaceutiques.
- Assurer l'amélioration continue de la qualité des programmes pédagogiques.
- Vieller sur l'introduction et l'amélioration continue des nouvelles techniques pédagogiques d'enseignement.
- Assurer la formation des enseignants-chercheurs en sciences de la santé en collaboration avec les différents partenaires universitaires à l'échelle nationale et internationale.
- Assurer le développement professionnel continu des enseignants et du personnel administratif de la faculté.
- Assurer le développement de la recherche scientifique innovante, pertinente, de qualité et d'allure nationale et internationale.
- Contribuer au développement et à l'amélioration continue des prestations médicales rendues à la société au niveau régional et national.
- Participer au développement professionnel continu des praticiens et des différents partenaires.
- Assurer la coopération nationale et internationale avec les différents partenaires dans le secteur de la santé.

La FMPM définit de manière claire sa mission de responsabilité en concertation avec ses partenaires du secteur socio-économique, et en informe son staff administratif et académique, ses étudiants et ses partenaires à large échelle (web site, journée porte-ouverte pour une faculté socialement responsable).

La FMPM, consciente de sa responsabilité sociale, place la formation des étudiants au centre de ses actions et privilégie les valeurs suivantes :

- Excellence
- Innovation
- Partenariat
- Engagement
- Professionnalisme

4. Les diplômes de la FMPM :

Les Diplômes délivrés sont :

- Diplômes existants :

- o Doctorat en Médecine.
- o Doctorat en Pharmacie.
- o Diplômes de Spécialité Médicale.
- o Diplômes de Spécialité Pharmaceutique.

-Formations continues :

- Diplôme de Maîtrise des anti-infectieux
 - Diplôme en échographie générale
 - Diplôme de Vaccinologie
 - Diplôme d'Échographie obstétricale
 - Diplôme des Manœuvres et techniques obstétricales
 - Diplôme de Psychanalyse
 - Diplôme de Pédagogie Médicale
 - Diplôme d'addictologie
 - Gestion hospitalière
 - Master biomédical
- Le diplôme de Docteur en médecine :
- Au terme de la 6ème année, les étudiants ayant validé l'ensemble des modules d'enseignements dirigés, travaux pratiques de stages à demi temps et plein temps, sont autorisés à se présenter aux épreuves cliniques de fin d'études. Cet examen de fin d'études médicales comporte des épreuves pratiques dans quatre disciplines : médecine, chirurgie, gynécologie obstétrique et pédiatrie.

Les étudiants qui ont satisfait aux épreuves cliniques sont admis à soutenir leur thèse. La durée des études en Médecine est de six années plus la soutenance de la thèse.

- Le diplôme de docteur en pharmacie :

Au terme de la 6ème année, les étudiants ayant validé l'ensemble des modules, d'enseignement dirigé, de travaux pratiques, de stages de demi temps et pleins temps, sont autorisés à se présenter à l'examen de fin d'études. Cet examen de fin d'études pharmaceutiques comporte des épreuves pratiques et théoriques.

Les étudiants qui ont satisfait aux épreuves sont admis à soutenir leurs thèses.

La durée des études en pharmacie est de six années plus la soutenance de thèse

5. L'organisation de la formation :

L'année universitaire commence au début de septembre et s'achève fin juillet. Elle est répartie en deux semestres. L'enseignement est dispensé sous forme d'enseignements théoriques, dirigés et pratiques modulaires, tout au long des quatre premières années. Le module est l'unité fondamentale du système de formation et constitué d'éléments. Il s'étale sur un semestre correspondant à un volume horaire de

40 à 50 heures d'enseignement et d'évaluation en présentiel. La note d'un module est une moyenne pondérée des différentes évaluations des connaissances du module, conformément aux modalités prévues dans le descriptif du module. Un module est acquis par validation. Un module est validé si sa note est ≥ 10 sur 20 (Voir Cahier national des normes pédagogiques sur le site de la FMPM).

Un enseignement interactif sous forme de travaux pratiques, travaux dirigés, apprentissage par simulation est donné aux étudiants durant les six années. L'enseignement comprend une formation théorique de base et des stages hospitaliers et extrahospitalier.

Le premier cycle des études médicales et pharmaceutiques, comprend la 1^{ère} et la 2^{ème} année. L'enseignement est organisé en

- Modules disciplinaires comprenant l'enseignement d'une partie ou de la totalité des disciplines fondamentales pré-cliniques et cliniques.
- Modules Power skills comprend l'enseignement en mode hybride (présentiel et/ou à distance) des compétences transversales.
- Modules de langues étrangères comprend l'enseignement en mode hybride (présentiel et/ou à distance) des langues : Langue Française et Anglaise

La formation théorique est dispensée sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés et de travaux pratiques. Elle est destinée à donner une formation dans les sciences fondamentales de base et les sciences pré-cliniques et cliniques.

L'enseignement du 1^{er} cycle comprend des travaux pratiques. La présence aux séances de travaux pratiques et d'enseignements dirigés est obligatoire, l'étudiant ayant totalisé 3 absences non justifiées ne peut se présenter à l'examen des travaux pratiques et des enseignements dirigés.

Le deuxième cycle des études médicales et pharmaceutiques comprend quatre années, dont

- Etudes médicales : les deux dernières sont consacrées aux stages d'externat à plein temps.
- Etudes pharmaceutiques : La dernière année est consacrée aux stages d'externat à plein temps.

Les études médicales : L'enseignement théorique au cours des 3^{ème} et 4^{ème} est dispensé sous forme de cours magistraux et d'enseignements dirigés et organisé en :

- Modules disciplinaires comprenant l'enseignement des disciplines fondamentales pré-cliniques et cliniques.
- Modules Power skills comprend l'enseignement en mode hybride (présentiel et/ou à distance) des compétences transversales.
- Modules de langues étrangères comprend l'enseignement en mode hybride (présentiel et/ou à distance) des langues : Langue Française et Anglaise

Les études pharmaceutiques : L'enseignement théorique au cours des 3^{ème} et 4^{ème} et 5^{ème} est dispensé sous forme de cours magistraux et d'enseignements dirigés et organisé en :

- Modules disciplinaires comprenant l'enseignement des disciplines fondamentales pré-cliniques et cliniques.
- Modules Power skills comprend l'enseignement en mode hybride (présentiel et/ou à distance) des compétences transversales.
- Modules de langues étrangères comprend l'enseignement en mode hybride

(présentiel et/ou à distance) des langues : Langue Française et Anglaise
Il complète la formation dans les disciplines fondamentales pré-cliniques et cliniques.
Le 3ème cycle des études médicales et pharmaceutiques est destiné à former des médecins et des pharmaciens spécialistes selon un programme annuel théorique et pratique.

6. Les stages hospitaliers :

6.1. Règles générales :

Vous allez débiter vos stages cliniques en tant qu'externe. La formation médicale est une formation en alternance, impliquant un enseignement académique et un enseignement en stages cliniques. Elle impose en permanence de favoriser les transferts des apprentissages académiques de la salle de cours au milieu de soins. L'étudiant doit apprendre à passer d'un modèle cognitif à un modèle opératif, favorisé par un accompagnement sous forme d'un compagnonnage cognitif, dans le cadre d'une pédagogie active favorisant la motivation de l'étudiant, la précision terminologique et linguistique (importance de la sémantiques et des mots = lexico vigilance), la réflexivité, le raisonnement clinique, la responsabilité professionnelle, le professionnalisme, une pratique collaborative, la construction d'une décision médicale argumentée, l'acquisition de compétences du métier de médecin.

Une attention particulière devra être portée à la médecine préventive (mieux travaillée actuellement par le service sanitaire de l'étudiant en médecine). L'objectif est de sensibiliser l'étudiant à la pédagogie de l'éducation pour la santé, la prévention et la promotion de la santé, en vue de sa future pratique professionnelle.

La participation aux stages est obligatoire mais l'étudiant doit avoir subi les vaccinations obligatoires. De façon annuelle, une vaccination contre l'hépatite B et la grippe est organisée au niveau de la faculté.

A l'hôpital, l'étudiant doit s'habiller d'une blouse blanche propre avec le port obligatoire de badge.

Les externes doivent veiller au respect des règlements intérieurs des établissements et à respecter le secret professionnel et aussi les règles d'éthique vis-à-vis des patients et le personnel soignant et les enseignants.

Un référentiel de stage hospitalier de l'étudiant est rédigé par le comité des stages avec des objectifs adaptés pour répondre aux besoins de la société.

La formation à la relation médecin-malade et pharmacien-malade requiert l'utilisation de dispositifs pédagogiques et de méthodes d'apprentissage spécifiques. Elle fait l'objet d'un développement progressif à la faculté de médecine et de pharmacie comme la technique de jeux de rôle et la simulation. Elle est également enseignée dans le cours d'éthique.

6.2. Stages hospitaliers des médecins :

Durant ces stages, l'étudiant s'initie au travail de groupe où il discute les cas cliniques avec ses collègues et avec ses enseignants. Il commencera à s'initier à l'auto-formation : apprendre à se documenter, à compléter les connaissances acquises en utilisant des manuels ou des revues scientifiques. L'étudiant va assister aux visites, consultations, staffs et « cas-cliniques »

Les modalités du stage hospitalier sont différentes en fonction du stade de la formation. L'étudiant commence par deux stages (1ère et 2ème année) :

- Un stage d'immersion dans le système de santé
- Un stage d'immersion dans les structures de soins

La fonction hospitalière de l'étudiant consiste en la rédaction de l'observation médicale et la mise à jour du dossier patient. L'étudiant est invité à participer également aux activités de diagnostic et aux examens complémentaires : prélèvements biologiques, envoi des examens aux laboratoires, participation à des explorations fonctionnelles, endoscopies, actes médicaux de pratique courante sous la surveillance des enseignants ; présence et éventuellement aide au cours de soins et aux interventions chirurgicales et la surveillance des malades conjointement avec le personnel médical et paramédical.

D'une manière générale, l'externe doit manifester son initiative en ce domaine en s'occupant des patients qui lui sont confiés, en les interrogeant, les réexaminant, prenant connaissance des examens complémentaires, téléphonant ou se déplaçant pour obtenir les résultats d'un examen et signalant aux autres membres de l'équipe tout fait nouveau. Mais l'étudiant n'a pas de responsabilité thérapeutique, sauf en cas d'extrême urgence. C'est pourquoi il ne peut être qu'associé au service de garde.

Le stage d'externat à plein temps dure deux ans et se déroule du 9ème et 12ème semestre des études médicales. Pour accéder à ce stage, l'étudiant doit avoir validé tous les stages antérieurs.

Le carnet de stage est un élément du livret de l'étudiant. Il doit être soigneusement rempli durant toute la durée de l'externat. Il doit être présenté au jury des examens cliniques.

7-3 Stages hospitaliers des pharmaciens :

Durant les différents stages étalés sur toutes les années d'études, vous allez apprendre à connaître le métier du pharmacien. Il ne s'agit pas ici de vous transmettre un savoir, mais de vous offrir l'occasion unique de s'initier au monde de la pharmacie sous différentes perspectives afin de maîtriser et mieux assumer votre rôle de futur professionnel. Les stages sont organisés en stage hospitaliers et extrahospitaliers ; Le stage hospitalier se déroulera en cours de la 5ème année, il a pour objectif de placer l'étudiant en milieu hospitalier pour la pratique de la pharmacie clinique et hospitalière en utilisant les connaissances théoriques acquises tout au long du cursus des études en pharmacie : Approvisionnement, gestion, dispensation pharmaceutique, sécurisation et optimisation de la prise en charge thérapeutique.

La durée de ce stage hospitalier est de 36 semaines, divisée en quatre périodes de 9 semaines chacune dans quatre services différents (un service de médecine, un service d'urgence ou de réanimation, un service de pédiatrie ou de gynéco/obstétrique et un service d'oncologie ou d'onco-hématologie)

Le stage extra-hospitalier se déroulera au cours de la 6 -ème année, il a pour objectifs :

- Compléter la formation sur le plan pratique des étudiants en pharmacie afin de les préparer à assumer des responsabilités professionnelles
- Mettre l'étudiants en contact direct avec les réalités du terrain et le familiariser avec les activités et les pratiques professionnelles

Le stage extra-hospitaliers à une durée totale de deux semestres :

- 6 mois Obligatoire de stage en officine.
- 6 mois de stage en établissement pharmaceutique industriel ou laboratoire de biologie médical.

Les objectifs de ces stages extrahospitaliers sont :

- * Prendre connaissance des textes législatifs et réglementaires de l'exercice de la profession de pharmacien,
- * Apprendre à connaître l'organisation de la profession : autorité de tutelle, l'inspection de la pharmacie, conseil de l'ordre, syndicats,
- * Prendre connaissance des bonnes pratiques officinales, les bonnes pratiques de fabrication, les bonnes pratiques du laboratoire,
- * Maîtriser le circuit des produits pharmaceutiques,
- * Connaître les différents actes pharmaceutiques.

7. Les critères d'admission dans notre faculté :

L'inscription en première année est ouverte à tous les bacheliers marocains retenus après le concours d'admission, ou étrangers d'après les différentes conventions d'accueil. Pour toute inscription, il faut obligatoirement :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne sur <http://www.fmpm.ucam.ac.ma>.
- 2 photos d'identité
 - Diplôme de fin d'études secondaires

L'accès aux études en pharmacie peut se faire au niveau du 5ème semestre par voie de concours pour les candidats titulaires d'un diplôme Bac+2.

La FMP à un quota :

- Pour Médecine : de 515 + 5 % des étudiants étrangers
- Pour Pharmacie : de 120 + 5 % des étudiants étrangers

Inscription des étudiants marocains :

L'inscription en première année est ouverte à tous les bacheliers Marocains retenus après sélection. L'inscription se fait en ligne sur le site : <http://www.preinscription.uca.ma> avec émission d'un reçu pour chaque étudiant. Les inscriptions sont annuelles. Chaque étudiant en médecine et en pharmacie est tenu de renouveler son inscription en début de chaque année universitaire, faute de quoi, il sera rayé de la liste des étudiants de la faculté.

Inscription des étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers souhaitant s'inscrire à la Faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech, sont obligés de passer par un parcours diplomatique ; en envoyant leurs dossiers de candidature à l'Agence Marocaine de Coopération Internationale afin d'obtenir une autorisation d'inscription délivrée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique avec un quota de 5%.

8. L'évaluation :

Les examens se déroulent à la fin de chaque semestre. Ces dispositions sont communes à tous les examens et existent dans la charte de l'examen de la FMPM.

Les examens sont essentiellement des questionnaires à choix multiple (QCM). Ce type d'examens requiert de connaître la matière en détail. Toutefois, il ne s'agit pas d'apprendre sans comprendre. Cherchez à créer des liens entre les matières, analysez les mécanismes en jeu. Faites des analogies et étudiez les choses en contexte. Vous dégagerez ainsi une logique, ce qui facilitera la mémorisation. Surtout, travaillez et révisez vos notes régulièrement de manière à assimiler la matière progressivement.

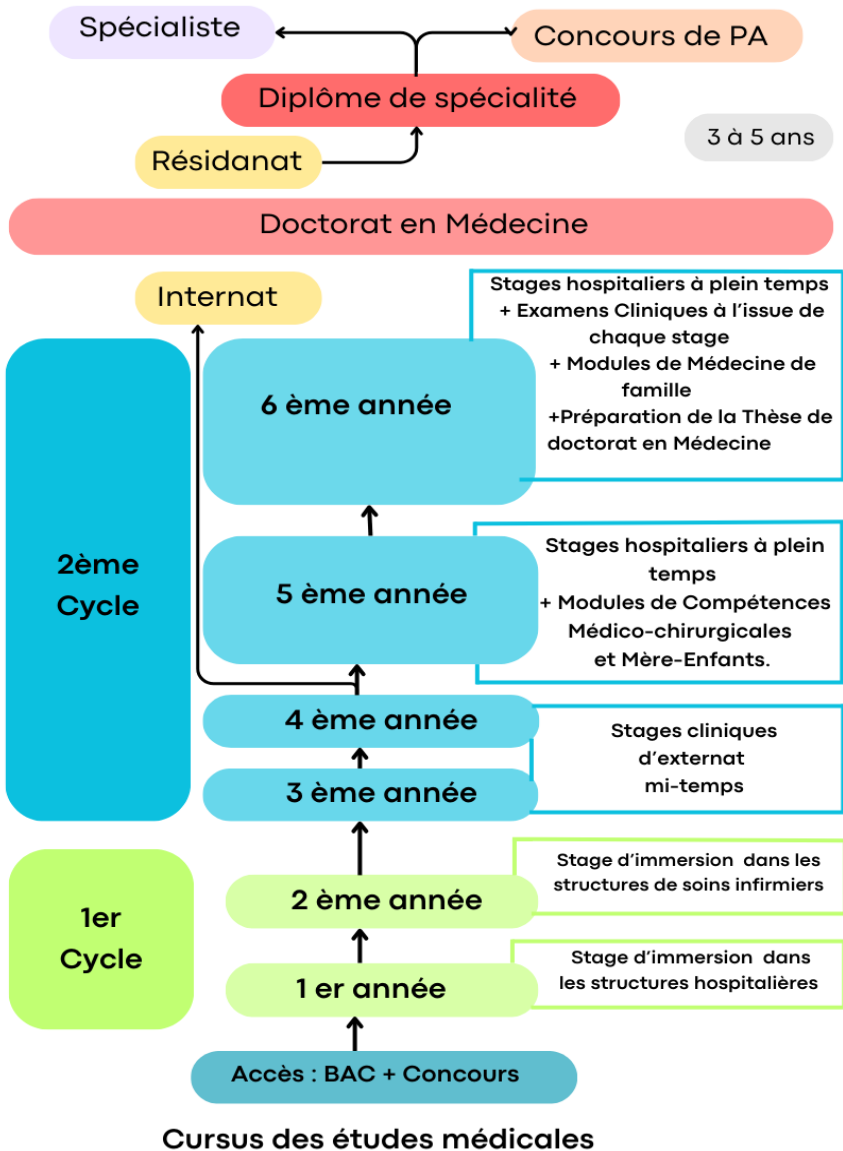
8- 1 L'évaluation en Médecine :

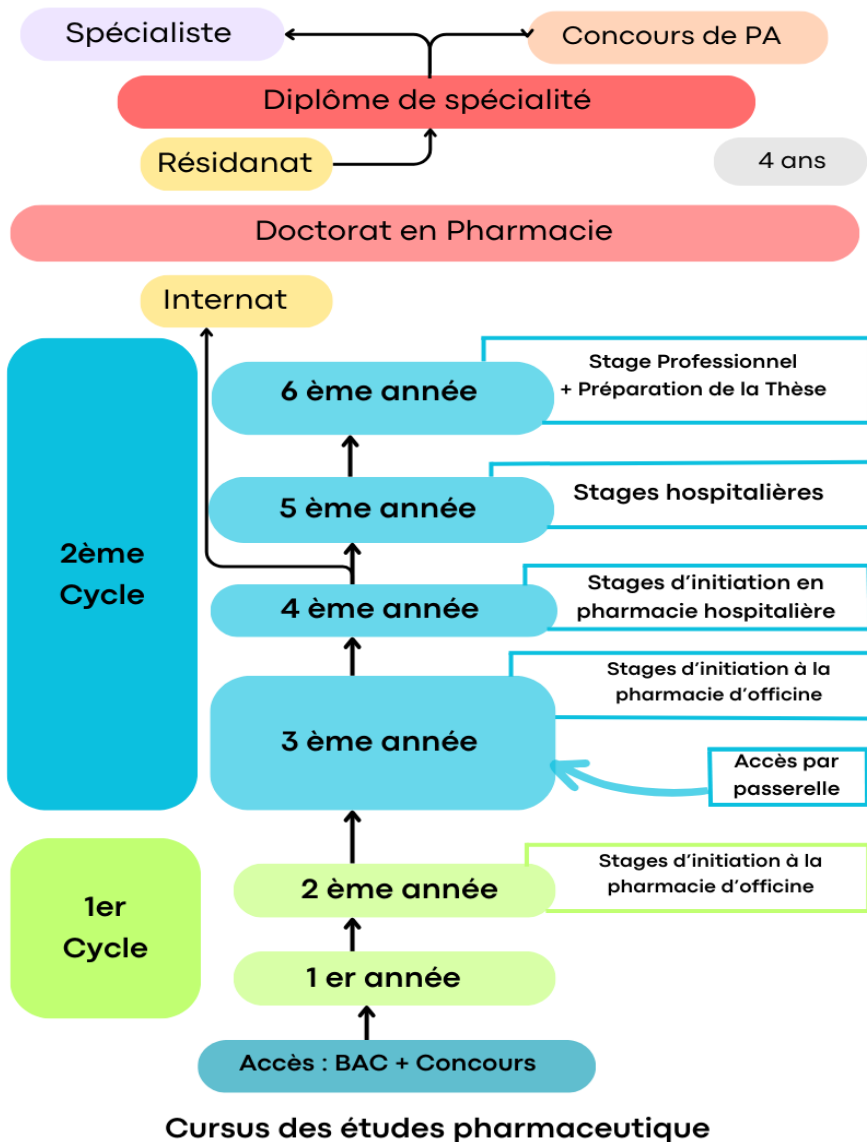
L'évaluation en fin de parcours de la formation initiale se fait sous forme d'un examen clinique objectif et structuré dans les 4 disciplines médicales (médecine, chirurgie, pédiatrie et gynéco-obstétrique).

Le passage d'année en année est subordonné à la validation des stages. Le crédit d'un stage est accordé à l'étudiant. Il doit être rattrapé avant l'admission au stage d'internat. La validation des stages d'externat se fera au cours d'une délibération, au plus tard une semaine après la fin de stage. Elle repose sur le nombre d'absences, l'évaluation du comportement, la note de l'examen de fin de stage, la note de validation des objectifs de stage et la note sur l'observation médicale. Durant les trois premières années du second cycle, les étudiants, nommés externes du CHU, font des stages obligatoires, tous les jours de 8 h à 12h, dans les hôpitaux et autres structures du réseau sanitaire. Chacun des stages est validé selon les objectifs qui lui sont assignés.

8- 2 L'évaluation en Pharmacie :

L'évaluation en fin de parcours de la formation initiale en Pharmacie se fait sous forme d'un examen de fin d'étude. Le passage d'année en année est subordonné à la validation des modules. La note du module doit être supérieure ou égale à 10/20/ sans qu'aucune composante du module n'ait une note < 7/20. Le contrôle de rattrapage ne concerne que la composante ayant une note < 10/20. Un module peut être acquis par validation ou par compensation. Durant la 5ème année, les étudiants, nommés externes du CHU, font des stages obligatoires, tous les jours de 8H à 12H, dans les hôpitaux. Durant la 6ème année, les étudiants font des stages extrahospitaliers à pleins temps. Chacun des stages est validé selon les objectifs qui lui sont assignés.







Séance d'apprentissage pour les étudiants



Évaluation des examens cliniques sous forme de stations pratiques

9. L'internat :

L'internat est organisé en stages durant un semestre. Le choix des terrains de stages s'effectue lors d'une réunion par ordre d'ancienneté puis de classement.

L'accès aux fonctions d'interne a lieu par voie de concours ouvert aux étudiants régulièrement inscrits aux études de médecine et de pharmacie et ayant validé l'ensemble des modules, stages et travaux pratiques correspondant aux années suivantes aux quatre premières années d'études médicales pour l'internat de médecine et de pharmacie. La durée de l'internat est fixée à 2 années réparties en 4 périodes successives de 6 mois.

Les internes exercent leurs fonctions à plein temps sous l'autorité du professeur chef de service hospitalier. La validation de chaque stage d'internat se fait par le chef de service hospitalier d'affectation en tenant compte de l'assiduité, des connaissances et de la maîtrise des tâches pratiques et techniques et du comportement, sur la base des critères définis par la commission des stages hospitaliers.

10. Le résidanat :

L'accès aux fonctions de résidanat en médecine et en pharmacie a lieu dans la limite des postes fixés par arrêté conjoint de l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur et du ministre de la santé publique et le cas échéant de l'autorité chargée de l'administration de la défense nationale.

Cet accès se fait :

- Sur titre pour les internes ayant 2 années effectives d'internat, les intéressés sont tenus de soutenir leur thèse de doctorat au plus tard durant la première année.
- Sur concours ouvert : aux candidats titulaires du diplôme en médecine et en pharmacie délivré par une faculté de médecine et de pharmacie nationale ou un diplôme reconnu comme équivalent. Nul ne peut se présenter plus de 4 fois au concours de résidanat. La durée du résidanat est fixée à :
 - o 3 ans pour les spécialités de médecine du travail
 - o 4 ans pour les spécialités médicales, pharmaceutiques, biologiques ou odontologiques.
 - o 5 ans pour les spécialités chirurgicales et la médecine interne.

Les résidents sont chargés des activités de soins et de prévention. Ils assurent l'encadrement des internes et des étudiants et participent aux travaux de recherche. Leur encadrement théorique et pratique, médical et pédagogique, est assuré par les enseignants du service sous la responsabilité du professeur chef de service hospitalier.

La validation de chaque stage de résidanat se fait par le chef de service hospitalier d'affectation, en tenant compte de l'assiduité, des connaissances, de la maîtrise des tâches pratiques et techniques et du comportement, sur la base des critères définis.



Apprentissage de geste par simulation destiné pour les étudiants de 3ème cycle

11. Le développement professionnel continu :

La formation continue est l'une des missions de la FMPM. Le développement de la formation continue universitaire est un enjeu économique et social de premier ordre, que ce soit pour la faculté elle-même ou pour son environnement. Son intégration comme composante essentielle du développement de la faculté a des répercussions positives sur la faculté et ses acteurs.

Elle a des effets positifs sur la formation initiale des étudiants (formation ciblée vers les besoins des entreprises, études de cas réels, supports de cours renouvelés, etc.).

Par ailleurs la formation continue post-doctorale est assurée par les diplômes universitaires qui font l'objet avant leur démarrage d'une validation par le conseil de faculté et par le conseil d'université. La liste de ces diplômes peut être consultée sur le site web.

12. La recherche à la faculté :

La recherche constitue une des missions de tout établissement de l'enseignement supérieur. Le couplage de l'enseignement par la recherche est devenu la devise des universités de par le monde.

La recherche a toujours constitué une priorité pour la FMPM. La FMPM est dotée d'équipes de recherche, de laboratoires qui sont lieu de recherche et de matériel adéquat. De plus, l'UCA apporte son soutien à la recherche, de même la FMPM est prête, dans la mesure de ses possibilités financières, à soutenir certains projets de recherche qui ont eu l'accord de la commission de recherche et du conseil de la faculté.

13. Les laboratoires de la faculté :

La Faculté de Médecine et de pharmacie comporte 22 laboratoires : Anatomie, Anatomie pathologique, Audio-visuel et productions pédagogiques, Biochimie, Histologie- Embryologie- Cytogénétique, Biophysique, Génétique, Épidémiologie clinique et bio- statistiques et informatique médicale, Hématologie, Immunologie, Médecine communautaire et santé publique, Microbiologie, Parasitologie, Pharmacologie, Toxicologie, Physiologie, Médecine légale, Chirurgie expérimentale, Médecine du travail, Pharmacie galénique, Chimie thérapeutique et de Pharmacognosie, .

Ces laboratoires sont équipés d'un matériel performant et varié acquis pour répondre aux différents besoins



Vue globale des laboratoires de la faculté



Laboratoire de chirurgie expérimentale

II. Services pour étudiants

L'interlocuteur administratif de tout étudiant inscrit à la Faculté est le service de scolarité. Ses missions sont diverses puisque ce service à vocation à communiquer tout renseignement relatif au déroulement des études (organisation des travaux dirigés, déroulement des examens, etc.).

Il sera également l'interlocuteur de l'étudiant pour la délivrance des certificats de scolarité, des identifiants informatiques ou encore des relevés de notes.

1. Les prestations administratives :

Précurseur dans le domaine des services à forte valeur technologique, la FMPM continue d'offrir des solutions pratiques et innovantes pour faciliter la communication entre les étudiants et l'administration avec gain de temps, confort, fiabilité et sécurité. Ainsi, notre faculté met à la disposition de ses étudiants de nombreux services numériques. L'espace E-Sco permet à l'étudiant, à partir d'un navigateur Internet d'accéder à un bouquet de services et des informations personnelles, depuis n'importe quel lieu (salles multimédia, bornes, BU, domicile...) et à n'importe quel moment.

Pour tout étudiant à la FMPM, l'E-Sco permet de :

- Demander en ligne :

- o le certificat de scolarité de l'année en cours
- o le certificat du cursus universitaire
- o l'attestation de réussite
- o le relevé des notes
- o la fiche de validation de stage
- o le relevé des épreuves cliniques
- o une réinscription en ligne à la fin de chaque année en mettant à jour vos informations personnelles

- De Consulter votre dossier administratif, vos informations personnelles

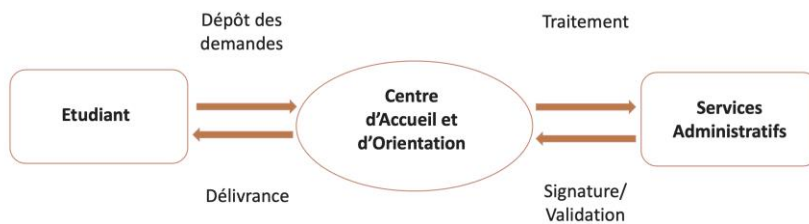
- De Consulter l'état des validations des stages hospitaliers

- D'Imprimer votre convocation aux examens écrits

- De Consulter le calendrier et les résultats de vos examens écrits.

2. Le centre d'Accueil et d'orientation. :

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de la FMPM créée en 2010, permet tout au long de l'année, l'accueil, l'information, l'insertion et l'accompagnement de l'étudiant, c'est un service intermédiaire entre étudiant et services administratifs de la faculté.



L'équipe du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) participe à différentes actions interne et externe :

Activité interne :

Concours d'Accès : Gestion de la Candidature, Inscription da la liste principale et la liste d'attente ;

Inscription des étudiants étrangers ;

Inscription et réinscription des étudiants de la FMPM; Attestations de scolarité et de cursus universitaire ; Relevés de notes ;

Attestations de réussite ;

Délivrance des Relevés des épreuves cliniques ; Délivrance des Fiches de validations de stage ; Affectation de la 7ème année ;

Traitement des Bourses d'enseignement supérieur ; Gestion des Bourses d'Externat ;

Distribution des cartes d'étudiant ;

Distribution des Guides : Charte des examens, règlement intérieur, carnet du stage, guide de stage, guide de l'étudiant, Guides de la réalisation et de la soutenance de la thèse de médecine et de pharmacie.

Organisation des Élections des étudiants de la FMPM.

Activité Externe :

Communication avec les Académies de la région ; Participation aux différents forums et Ateliers ;

Visite organisée et guidée au sein de la FMPM au profit des nouveaux bacheliers.

3. La plateforme de cours : Ressources en ligne

C'est une plateforme d'échange entre enseignants et étudiants sur laquelle vous pouvez récupérer vos cours, poster vos travaux à destination des enseignants (également pour l'enseignement à distance), communiquer avec vos enseignants mais aussi avec les étudiants de votre promotion...

Pour accéder à vos cours en ligne, connectez-vous directement sur la page Moodle avec vos identifiants, ou via l'ENT.

Tout étudiant de la FMPM doit impérativement activer son compte étudiant. L'activation de ce compte s'effectue à travers le code massar.

ecampus-fmpm.uca.ma/?redirect=0

Accueil Paramètres Participants Rapports Banque de questions Plus

Plateforme eLearning FMPM

كليه الطب والصيدلة - مراكش
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE - MARRAKECH

Bienvenue sur la plateforme pédagogique de la FMPM - UCA - Marrakech

4. La bibliothèque :

La documentation à la FMPM est aussi au cœur de notre projet car elle contribue, considérablement, à la réussite de nos étudiants et c'est un outil de base pour sa perfection. Ainsi, une attention particulière sera portée au développement des missions de gestion, d'acquisition des ouvrages et de la conservation de la bibliothèque de l'établissement. Ceci facilitera l'accès des étudiants aux bases de données bibliographiques existantes aussi bien à l'échelle de l'établissement qu'à celle de l'université.

La bibliothèque de la FMPM a pour mission l'acquisition, la gestion, la conservation et la mise à disposition des ressources documentaires utiles à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des sciences de la santé.

C'est aussi un service de formation apportant aide et soutien aux usagers pour la maîtrise et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et aussi l'accès à la documentation en ligne.

La bibliothèque participe également à la valorisation des travaux scientifique de la FMPM par la publication et la diffusion en ligne de la production scientifique de la Faculté (thèses, mémoires, rapports, articles.)

Accès à la Bibliothèque :

L'accès à la Bibliothèque est strictement réservé aux étudiants de la FMPM. Il se fait sur présentation de la "Carte d'étudiant" qui est strictement personnelle et ne peut être par une tierce personne, quel que soit le motif, sous peine d'être confisquée.

Horaire :

La bibliothèque est ouverte de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi, de septembre à juillet. Elle est ouverte de 9h à 15h le jour du Ramadan. Elle est fermée en août et les jours fériés. Consultation des documents :

Tous les documents et ouvrages se trouvant à la Bibliothèque peuvent être consultés sur place. Seulement certains d'entre eux peuvent être prêtés à domicile.

Recommandations générales :

La bibliothèque étant la vôtre, ses livres et ouvrages constituent un bien précieux pour votre institution. Dans l'intérêt de tous, veillez à ce qu'ils ne soient ni perdus, ni abîmés, ni même griffonnés.

La Bibliothèque étant un lieu de travail, il est recommandé à tous les usagers : de respecter les agents et les fonctionnaires de la Bibliothèque ;

- De ne jamais considérer les locaux de la bibliothèque comme un lieu de rencontre,

de réunion ou de rassemblement ;

- D'avoir une tenue vestimentaire correcte ;
- De s'abstenir de fumer, de consommer des boissons ou des aliments ; d'observer le silence absolu dans la salle de lecture et dans les couloirs ;
- De ne jamais s'approprier ou essayer de s'approprier des documents de la Bibliothèque par des prêts à domicile successifs ;
- De ne détériorer, sous aucun prétexte, ni ouvrage, ni autre matériel de la bibliothèque ; de respecter les modalités de la consultation sur place ou du prêt à domicile des documents et ouvrages de la Bibliothèque.

En cas de mauvaise tenue, d'insolence et d'indiscipline, il sera interdit au lecteur d'accéder à la bibliothèque pendant une durée d'une ou de deux semaines, selon la gravité de la faute, et la carte de lecteur lui sera retirée tout au long de cette période. Si le lecteur emprunte un ou deux ouvrages pour les consulter sur place et ne les rend pas le même jour, il n'aura plus droit à la consultation sur place ni au prêt à domicile pour une période d'un mois.

En cas de perte ou de détérioration, partielle ou totale, d'un ouvrage emprunté sur place ou à domicile, l'accès à la bibliothèque sera interdit au lecteur concerné (sa carte lui sera automatiquement retirée) jusqu'à remplacement ou remboursement de l'ouvrage en question.



Bibliothèque de la
Faculté

5. La cafétéria :

La faculté de médecine et de pharmacie dispose d'un centre de restauration avec service à table et une zone wifi, chaque bénéficiaire (étudiants, résidents, personnel administratifs et enseignants) doit présenter un ticket correspondant à un repas pour pouvoir en bénéficier à prix abordable. La cafétéria prend en charge également les pots des thésards et les pauses café des différents événements organisés au sein de la

faculté. Elle est ouverte tous les jours de 7H du matin jusqu'à 19H, et le samedi jusqu'à 12h30 sauf le dimanche. C'est un lieu d'échange, de partage et de discussion entre les différents usagers de la faculté.

6. Le centre de photocopie :

La faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech offre aux étudiants un centre de photocopie, et facilite leurs accès aux différents supports des cours magistraux, ainsi qu'à l'ensemble des fournitures scolaires.

7. La documentation :

- Différents règlements existent sur le site de la faculté :
 - o Règlement intérieur
 - o Règlement des examens
 - o Règlement de la Bibliothèque
 - o Règlement des stages
- Vous pouvez télécharger les brochures suivantes de site de la faculté :
 - o Carnet de stage
 - o Guide de stage
 - o Guide résident
 - o Guide de l'étudiant
 - o Guide des thèses

8. La carte d'étudiant :

La carte d'étudiant est délivrée quand l'étudiant s'inscrit, la carte d'étudiant donne droit à des avantages et des réductions tarifaires dans des certains endroits. Directement en rapport avec les études, elle donne souvent accès à la bibliothèque, aux restaurants universitaires et aux installations sportives. Votre carte d'étudiant sera utile pour :

- Emprunter des documents dans la bibliothèque,
- Accéder à certaines salles de cours,
- Vous identifiez lors de vos examens,
- Pratiquer du sport à l'université,
- Payer vos repas dans les restaurants
- Bénéficier de tarifs réduits auprès de nombreux partenaires (Trains, réseaux de transports urbains)

9. La bourse :

- La bourse de l'enseignement supérieur est accordée à l'étudiant selon des critères établis par le ministère tutelle. Il retire sa bourse à partir de la carte magnétique pour une période de 9 mois.
- Pour les étudiants étrangers, il faut contacter l'Agence Marocaine de la Coopération

Internationale dont le site web est : <http://www.amci.ma>

- La Faculté assure la remise des bourses d'externat aux étudiants à partir de la 3^{ème} année.
- Le retrait de la bourse est personnel, l'étudiant doit être muni à cet effet de sa carte d'étudiant ou de toute autre pièce d'identité. La distribution des bourses est portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.
- Les listes des étudiants boursiers sont envoyées à la faculté par le Ministère de tutelle au début de l'année universitaire. Les listes sont affichées à l'intérieur de la faculté et sur le site.

10. Les étudiants élus :

Les étudiants élus au conseil de la faculté représentent le lien entre cette instance et l'ensemble des étudiants. En tant que membres du conseil, ils assistent à ses réunions et participent aux prises de décision du conseil. Ils ont pour mission de défendre et de promouvoir l'intérêt des étudiants dans les limites de leurs fonctions.

11. La tenue de l'étudiant :

Le futur statut de l'étudiant en médecine et en pharmacie l'astreint à une tenue de rigueur, correcte, garante de respect et de considération. A ce propos, nous portons à la connaissance de tous les inscrits à la FMPM qu'il est strictement interdit de porter des habits inappropriés ou provocateurs.

12. Programmes, emplois du temps et calendriers :

Les programmes sont mis à jour annuellement et sont édités sur le site Web de la faculté. Les calendriers des examens, des travaux pratiques et dirigés, et des vacances sont affichés et édités sur le site web. Par ailleurs les emplois du temps peuvent aussi être consultés sur le site : <http://www.fmpm.ucam.ac.ma>

Tous ces éléments sont également affichés dans les boîtes correspondant à chaque année dans le hall principal, peut aussi exposer des informations diverses sur la vie sportive et socio-culturelle des étudiants.

III. Vie estudiantine

Dans la vie de l'étudiant, le passage de la vie lycéenne à la vie universitaire s'accompagne de plusieurs évolutions :

- Éloignement du milieu familial et de la localité d'origine
- Passage d'un statut d'élève sous-tutelle des parents à un statut d'adulte confronté à ses propres besoins
- Évolution d'un espace de vie réduit à un espace plus large (université, cité universitaire, co-location...)
- Exigences nouvelles en matière d'organisation personnelle (procédures administratives que ce soit à l'université ou ailleurs, prise en charge personnelle...).

En plus, l'étudiant est également confronté le long de son parcours à des difficultés variées :

- Son intégration à la vie universitaire
- La sortie de l'université et la transition vers la vie professionnelle.

Le contexte général est le suivant :

- Il existe un écart de communication entre étudiants et enseignants : c'est l'intérêt du parrainage.
- Le nombre progressivement croissant des étudiants alors que les locaux et l'espace de la faculté sont constants.
- Les études de médecine et de pharmacie sont longues
- Les étudiants prédisposés à des maladies psycho-somatiques
- Les problèmes socio-économiques

L'étudiant doit être au centre de toutes les actions que nous entreprenons. Au cours de son cursus de formation, toutes les conditions doivent lui être offertes pour un épanouissement personnel parallèlement à sa formation.

Pour le soutien aux étudiants en difficultés, nous avons développés les outils suivants :

- La Commission estudiantine
- Le Tutorat des étudiants
- La Cellule d'écoute et d'orientation

1. La Commission des affaires estudiantines :

Cette commission constituée en 2004 comprend une partie du personnel enseignant de la faculté de médecine et de pharmacie, le personnel administratif de la faculté ainsi que les étudiants membres du bureau des étudiants.

Elle se réunit tous les 2 à 3 mois et chaque fois que nécessaire. Le plan d'action et les procès-verbaux des réunions sont présentés régulièrement au Doyen et au conseil de faculté.

Cette commission est l'organe exécutif du conseil de la faculté qui gère la vie estudiantine. Les attributions de cette commission sont les suivantes :

- Améliorer et proposer de nouvelles mesures d'orientation et d'information des étudiants relatives à leur scolarité, notamment les cours, les stages, les examens...
- Encourager l'organisation des diverses activités para-universitaires, socio-culturelles et sportives visant à l'épanouissement de nos étudiants. Dans ce sens, la faculté a acquis des instruments de musique, de sonorisation et d'aménagement d'une salle visant à abriter l'ensemble des activités culturelles et musicales de nos étudiants : chant, musique, théâtre...
- Encourager l'organisation des journées de l'étudiant et proposer des thèmes d'actualités et qui intéressent les étudiants de médecine et de pharmacie.
- Proposer des mesures particulières en faveur des étudiants affrontant des difficultés physiques, psychiques ou cognitives.
- Coordonner les actions associatives des différentes associations d'étudiants.

Les réunions sont régulièrement organisées avec des procès-verbaux envoyés au décanat.

2. La Cellule d'écoute :

La cellule d'écoute est une mesure d'accompagnement, un espace confidentiel qui a pour objectif d'accueillir, écouter, comprendre, informer et orienter les étudiants de la FMPM en difficulté. C'est un espace où les étudiants peuvent parler de leurs doutes, de leurs problèmes et trouver une orientation dans les différents domaines (scolarité, stress/anxiété, tristesse, mal être diffus.....)

La cellule d'écoute est animée par un groupe d'enseignants de la FMPM. La priorité est accordée au soutien de la parole, et l'écoute, comme l'initiation d'une réflexion personnelle, afin d'élaborer avec l'étudiant des réponses adaptées à chaque situation.

A ce titre, et si besoin, des orientations vers différents partenaires peuvent être soutenus en facilitant et en accompagnant l'étudiant dans cette démarche.

Ses Missions sont :

- Recevoir et écouter en entretien individuel les étudiants à leur demande (permanence libre et prises de rendez-vous)
- Apporter une aide aux étudiants par le biais de conseils et d'orientations cohérentes
- Proposer un relais auprès de praticien pour une prise en charge thérapeutiquespécialisée si nécessaire

- Proposer des mesures préventives

Les étudiants en difficulté peuvent solliciter par téléphone ou mail un rendez-vous au niveau de la cellule d'écoute en indiquant leurs coordonnées téléphoniques, ils seront contactés et reçus dès que possible. Un numéro de flotte est affiché sur le site informatique de la faculté (portail étudiant) (Téléphone : 0670 09 95 07, horaire : du lundi au vendredi de 10h à 20h).

La cellule d'écoute fonctionne sur la base de libre adhésion des étudiants : cette démarche doit rester volontaire.

Toutes les situations et les documents dont la cellule a connaissance sont uniquement destinés aux membres de la cellule, et ne figureront ni dans le dossier médical ni dans le dossier administratif de l'étudiant.

Chaque membre a un devoir de confidentialité absolu et s'engage à ne pas diffuser d'informations ni en cours du traitement du dossier, ni après son archivage et quelle que soit l'issue.

Des moyens techniques et organisationnels sont prévus afin de permettre l'optimisation des actions de la cellule.

La faculté s'engage notamment à respecter les plannings nécessaires au fonctionnement des membres de la cellule.

La confidentialité est essentielle pour l'efficacité du travail au sein de la cellule. Elle concerne tous les membres de la cellule. Ces derniers s'engagent à ne restituer les informations recueillies qu'aux seuls membres de la cellule, lors de réunion d'analyse de dossier, ou lors de réunion de travail restreinte, dans le cadre de la recherche des solutions.



3. L'activité culturelle, sportive et associative des étudiants en Médecine et en pharmacie :

Intégrer la vie associative

Les étudiants sont des acteurs et non de simples consommateurs de la vie étudiante : ils s'engagent au quotidien dans les associations étudiantes pour faire du campus un lieu agréable à vivre en dehors des cours.

La FMPM héberge certaines associations et leur apporte le soutien nécessaire. Malgré son jeune âge, elle compte plusieurs associations :

- **Bureau des étudiants de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech ou BDE:**

Afin de pouvoir créer un espace d'échange de communication, et promouvoir l'instauration d'un dialogue avec les étudiants, la FMPM a favorisé la mise en place d'un conseil consultatif des étudiants. Chaque promotion élit ainsi des représentants chargés d'être des relais entre les étudiants et l'administration.

- **Amicale des étudiants étrangers de la faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech :**

Les objectifs de l'amicale des étudiants étrangers de la FMPM sont :

- Consolider les liens de fraternité, d'amitié et de solidarité entre ses membres et promouvoir l'intégration avec les étudiants marocains à travers la réalisation d'activités socio-culturelles
- Réfléchir et proposer des solutions aux problèmes rencontrés par les étudiants étrangers
- Servir de relais entre les étudiants étrangers et l'administration

- **Association des médecins internes :**

Cette association est active et organise régulièrement chaque année des journées scientifiques avec des activités socio-culturelles et sportives.



- **Association sportive de la FMPM :**

En vue de pérenniser l'organisation d'activités culturelles et sportives, la FMPM dispose d'une association sportive universitaire de la faculté officialisée en 2009 dont l'objectif est de promouvoir le sport et sa pratique et de représenter la faculté dans les différentes manifestations sportives universitaires au niveau local et national. Nous comptons plusieurs trophées grâce à la compétitivité et le talent de nos étudiants.

- **Association des étudiants de médecine de Marrakech (AEMM) :**

C'est une association jeune créée en 2015, et qui fait partie d'un réseau international nommé IFMSA (International Federation of Medical students association) regroupant 116 pays à travers le monde. Elle oeuvre dans différents comités :

- SCOPH: standing committee on public health (santé publique)
- SCORP: standing committee on right and peace (droits de l'homme)
- SCORA: standing committee on reproductive health and AIDS (santé sexuelle et SIDA)
- SCOPE: standing committee on professional exchanges (échanges)
- SCORE: standing committee on research exchanges (échanges)
- SCOME: standing committee on medical education (éducation médicale)

L'AEMM a pour mission de:

- Promouvoir l'esprit d'initiative
- Initier les étudiants au travail associatif
- Engager les étudiants dans l'amélioration du système d'études notamment via des actions de plaidoyer et campagnes
- Octroyer une ambiance de travail agréable aux étudiants
- Permettre aux étudiants d'aller en échange et de recevoir des étudiants étrangers pour promouvoir l'échange culturel et scientifique
- Créer une opportunité de stage au niveau d'organismes internationaux : WHO- WFME
- Créer un environnement plus sain
- Devenir des acteurs incontournables de la santé au Maroc

- **Association leur d'espoir :**

L'association leur d'espoir est une association à but non lucratif à vocation caritative et culturelle, créée le 18 Mars 2005 par les étudiants de la FMPM et domiciliée à la FMPM.

Elle a comme objectifs :

- L'aide et le soutien financier et moral des patients
- La promotion de la santé, la sensibilisation et l'éducation sanitaire
- L'organisation de campagnes de solidarité en faveur des indigents
- L'implication des jeunes dans les actions humanitaires et le développement social
- L'organisation d'activités sociales et culturelles diverses

- La collaboration avec d'autres associations et organismes œuvrant pour les mêmes objectifs.

L'association Lueur d'espoir organise des caravanes sanitaires en faveur de la population de certaines régions loin des centres Hospitaliers en moyenne 3 caravanes par mois plus celles en partenariat avec d'autres associations. Ces campagnes ont mobilisé plus de 300 médecins et plus de 20250 personnes ont bénéficié des consultations générales et spécialisées.

Les régions ciblées sont surtout des douars enclavés et difficiles d'accès dans des zones montagneuses. Les caravanes sont multidisciplinaires, comptent plusieurs spécialités (gynécologie, pédiatrie, dermatologie, cardiologie...), des ateliers d'éducation sanitaire, des distributions de vêtements, le réaménagement de l'école du village et surtout le suivi des patients qui nécessitent une hospitalisation.

L'association Lueur d'espoir a également participé auprès du club des amis de Tambouktou, de l'association des professeurs de médecine et le CHU de Marrakech à une caravane médicale exceptionnelle visitant la formidable population de la mythique ville de Tambouktou au Mali voisin.

- **Association Bahja :**

BAHJA (Bonnes Actions Humanitaires pour un Joyeux Avenir) est une association estudiantine qui regroupe un ensemble d'étudiants de divers domaines, créée en 2015. Cette association a pour objectif :

- Promouvoir toute activité ayant un but éducatif, sanitaire, culturel et de développement durable
- Venir en aide aux démunis
- Impliquer les étudiants dans le travail associatif

- **Association d'étudiants étrangers :**

En collaboration avec AEMM visant à:

- Consolider les liens de fraternité, d'amitié et de solidarité entre ses membres et promouvoir l'intégration avec les étudiants marocains à travers la réalisation d'activités socio-culturelles
- Réfléchir et proposer des solutions aux problèmes rencontrés par les étudiants étrangers
- Servir de relai entre les étudiants étrangers et l'administration
- Organiser des séances d'apprentissage de l'arabe dialectal pour faciliter le contact avec les patients.

- **Associations des médecins résidents "Almoquim" :**

L'association « almoquim » est une association à but non lucratif, fondée en 2000 par la volonté des médecins résidents du CHU Mohammed VI de Marrakech. Elle oeuvre pour représenter les médecins résidents auprès des autorités administratives, et participer à l'amélioration de la qualité des soins médicaux. Elle contribue également au développement de la pratique médicale en parrainant la formation continue des médecins à travers l'organisation périodique de manifestations scientifiques diverses (journées scientifiques, tables rondes, ateliers ...). L'action humanitaire reste le coup de cœur de « almoquim », ainsi elle a organisé plusieurs campagnes sanitaires multidisciplinaires dans plusieurs régions du Maroc, dans les villes comme dans les zones enclavées.

- **Clubs :**

Les étudiants se sont organisés en clubs selon leurs différents centres d'intérêt : club music, club théâtre, chant, Danse, Docsvoice, club média...enrichissant ainsi la vie culturelle et artistique de nos étudiants.



Activités culturelles des étudiants à la FPM

4. Le service de Santé au profit des étudiants. :

La santé des étudiants en médecine et en pharmacie est un élément fondamental pour l'épanouissement des futurs médecins et pharmaciens dans l'environnement des études médicales et pharmaceutique réputé stressante et exigeant. La FMPM a conscience de cet enjeu et essaye de se mobiliser pour la santé de ses étudiants.

Campagnes d'immunisation :

Les étudiants de la FMPM ont bénéficié de plusieurs campagnes de vaccination à l'initiative de la FMPM mais aussi du CHU durant leur stage d'externat. Les principales maladies concernées sont la grippe saisonnière et l'hépatite B.

Assurance :

L'assurance médicale obligatoire (AMO) a été instaurée pour les étudiants. Cette assurance est d'autant plus importante que les étudiants en médecine et en pharmacie sont exposés à plusieurs risques notamment durant leur stage d'externat. Sachant que les instances régissant la santé au travail des professionnels de santé au sein du CHU ne couvrent pas, dans le cadre de leur prérogatives la santé des externes du fait de leur statut de stagiaire.

Soins :

L'Université dispose de 3 centres médico-sociaux (la Faculté des Sciences Juridique, Economiques et Sociales, faculté des sciences de Semlalia et Faculté des Lettres et es

Assurance Maladie Obligatoire pour les Étudiants

Qui peut bénéficier ?

Pour bénéficier de ce régime d'assurance maladie obligatoire de base des étudiants, l'étudiant doit répondre aux conditions suivantes :

- Être régulièrement inscrit dans l'un des établissements de l'enseignement supérieur fixés par arrêté du ministre de la santé N° 15-3129 ;
- Être âgé de 30 ans au plus ;
- Ne pas être bénéficiaire, en tant qu'assuré ou en tant qu'ayant droit d'un assuré, d'une autre couverture médicale quelle que soit sa nature.

La cotisation

Les étudiants poursuivant leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur public : l'État prend en charge la contribution annuelle des étudiants dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle du secteur public.

Comment demander l'immatriculation à la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) ?

- L'étudiant remplit annuellement un formulaire électronique sur le site web de l'université au moment de son inscription ou réinscription : amo.uca.ma
- L'université se charge d'envoyer sa demande d'immatriculation à la CNOPS.
- La CNOPS procédera à l'immatriculation de l'étudiant (après vérification de son éligibilité auprès de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie).

Le numéro d'immatriculation :

Le N° de la carte nationale électronique (CNIE) de l'étudiant est utilisé comme N° d'immatriculation pour bénéficier des prestations de la CNOPS.

Comment bénéficier des prestations ?

Lieu de dépôt du dossier médical (feuilles de soins ou demande de prise en charge pour maladie chronique...) : L'étudiant dépose son dossier dans les bureaux réservés à cet effet et implantés :

- ***Dans les cités universitaires relevant de l'ONOUCS. Pour les villes universitaires disposant de cité universitaire, 19 bureaux d'accueil sont implantés les lesdits cités.***
- ***Dans un établissement universitaire relevant de l'université pour les villes universitaires ne disposant pas de cité universitaire. 17 bureaux d'accueil sont implantés les lesdits établissements.***

La CNOPS se charge du traitement et du remboursement de ces dossiers médicaux.

5. Le programme Tutorat :

Le tutorat a été mis en place depuis quelques années. Il est établi sur la base du volontariat. Il doit accompagner l'étudiant dans sa formation et guider ses premiers pas en permettant un degré important d'individualisation et de personnalisation de l'enseignement et de la formation. La responsabilisation de « l'apprenant tutoré » revêt une importance majeure, passant de l'aspect théorique de l'enseignement, à la recherche de la performance de l'apprentissage personnalisé.

Le Tuteur doit être un interlocuteur privilégié formé aux techniques pédagogiques d'enseignement et d'entretien, agissant comme médiateur en faveur de l'étudiant durant son cursus ou comme facilitateur de ses apprentissages, connaissant les structures hospitalières et universitaires, capable de communiquer avec les responsables.

L'expérience du tutorat doit permettre au tutoré de bénéficier d'un autre type de relation enseignants/enseignés où la supervision et l'évaluation formative sont au premier plan. L'étudiant peut ainsi apprendre à s'auto-évaluer, à acquérir une meilleure maîtrise de ses apprentissages et donc de sa motivation.

Le tutoré ainsi encadré pourra à son tour s'impliquer dans le tutorat en participant au soutien de ses camarades.

Les principaux bénéfices du tutorat sont :

- Le soutien méthodologique qui a pour objectif de permettre par l'échange, à chacun, de se forger sa méthode de travail.
- Le soutien psychologique peut être nécessaire, particulièrement pour un étudiant débutant en difficulté. C'est très souvent un des bénéfices essentiels du tutorat.

Le but est de :

- Favoriser l'intégration aux études médicales et pharmaceutiques
- Soutenir des étudiants en difficulté d'apprentissage
- Lutter contre l'échec universitaire et le redoublement

6. L'émulation de l'excellence et motivation :

La Charte Nationale d'Éducation et de Formation traite de l'émulation de l'excellence à travers son article 122 et stipule dans ce cadre « Les autorités chargées de l'éducation et de la formation, en partenariat avec les organisations scientifiques, techniques, culturelles et professionnelles, mettront en place, au niveau national, régional et des établissements, un système global pour identifier, récompenser et encourager les apprenant méritants, notamment par les moyens suivants :

- Généralisation des prix d'excellence et de mérite à tous les niveaux universitaires
- Orientation adéquate et précoce des éléments méritants vers les domaines où ils peuvent progresser, sur le plan scolaire et universitaire, produire et innover avec excellence
- Organisation de concours d'excellence dans les différents domaines de l'enseignement et de l'innovation, et octroi de bourses de mérite pour la poursuite des études au Maroc ou, à l'étranger, au besoin.

Ainsi, certaines actions sont nécessaires pour motiver les étudiants :

- Instauration du prix de la meilleure thèse
- Instauration du prix d'excellence pour les majors chaque année universitaire.



7. Sensibilisation des étudiants en médecine et en pharmacie à l'action humanitaire :

Au Maroc, le processus de précarisation menace aujourd'hui la population. Les personnes précaires cumulent les facteurs de risque et les maladies, et présentent des pathologies à un stade plus avancé que les autres.

Devant cette situation, le « rôle du médecin et du pharmacien face à la précarité » a adopté en première proposition qu'il paraît indispensable qu'une formation initiale soit introduite dans le cursus des études médicales, ce type de formation ne peut être optionnel, car soigner les plus démunis ne peut être facultatif ».

Par ailleurs, dans les pays en développement, les besoins en médecins et en pharmaciens sont cruciaux. Un médecin ou pharmacien peut-il rester sourd à cet appel des malades en détresse à travers le monde ?

Ces approches des populations précaires et de celles des pays en développement ont souvent été confondues avec celles du domaine humanitaire, sentinelle privilégiée des changements sociaux.

Pour mieux répondre aux besoins de ces populations, l'approche humanitaire de la médecine et de la pharmacie mérite donc d'être étudiée.

De plus, la médecine est en lien étroit avec l'action humanitaire. Ces deux notions sont unies par un même objectif : agir pour le bien de l'Homme.

La médecine ne peut donc se réduire à une technique pure et fait appel à l'humanisme du médecin. Le traité européen d'Amsterdam le rappelle ainsi : «il [le médecin] doit être avant tout guidé naturellement par son humanisme et sa conscience davantage que par sa technique, c'est aussi pour lui un devoir de solidarité ».

Ce lien se retrouve aussi dans les motivations de l'étudiant en médecine, dont l'une des premières est « l'opportunité d'aider les gens ». En s'engageant dans l'action humanitaire, le futur médecin pourrait ainsi trouver le terrain d'application idéal de sa vocation.

Pourtant ce lien entre les études de médecine et l'action humanitaire, ce facteur de motivation primordial pour l'étudiant en médecine, n'a fait l'objet d'aucune étude à notre connaissance.

Le contexte rappelle ainsi que l'approche humanitaire est indispensable dans l'exercice médical, pour mieux prendre en charge les populations précaires et celles des pays en développement, et pour renforcer les valeurs fondatrices et motivantes de la pratique médicale. Pour autant, les médecins sont-ils suffisamment préparés à l'approche humanitaire de la médecine durant leur formation initiale ?



Étudiants de 6^{ème} année en sortie médicale dans l'Atlas

8. L'étudiants handicapés :

Favoriser l'intégration des étudiants handicapés par l'aménagement des infrastructures (pentes douces à côté des escaliers, ascenseurs, parking spécifique, etc.) et des conditions d'études et d'examen par un accompagnement personnalisé

9. L'amélioration de la participation des étudiants dans la faculté :

L'importance de travailler directement auprès des étudiants afin d'améliorer leur apprentissage est doublement justifiée : d'un côté, les étudiants ont nettement exprimé leur désir d'influer sur la politique et les services qui leur sont offerts et, d'un autre côté, les experts dans le domaine ont toujours relevé les bienfaits tant pour les étudiants que pour la société lorsqu'ils contribuent à l'élaboration de stratégies d'interventions à l'égard des problèmes ainsi qu'à la prestation de services. Ainsi, l'institution doit offrir aux étudiants, à travers des mécanismes bien définis, de véritables occasions de contribution à la définition des priorités et des stratégies en matière d'apprentissage :

- Mettre en place un service de santé, des cellules d'écoute avec tous les moyens notamment d'informations à la disposition des étudiants.
- Assurer une meilleure prise en charge des étudiants en fonction de leurs moyens financiers avec une aide matérielle si nécessaire
- Développer les activités socio-culturelles et sportives avec aménagement de temps libre et de locaux pour ces activités.
- Mettre en place un mécanisme de suivi des finissants permettant de garder un contact permanent avec eux et de faire le point sur leurs insertions professionnelles.
- Impliquer les étudiants dans la recherche des axes d'amélioration des prestations qui leur sont fournies (formation, stage, etc.)

L'amélioration de la participation des étudiants dans les conseils centraux passera, pour partie, par une attention marquée de l'institution. Nous sommes très sensibilisés à ce sujet. Ainsi, nous soulignons l'importance de l'engagement de l'étudiant dans la réflexion et la prise de décision concernant :

- La définition des missions et objectifs institutionnels de la faculté
- Le développement du curriculum d'apprentissage et des méthodes d'évaluation
- Le développement de programmes d'auto-évaluation

10. La morale :

Pour atteindre votre objectif, il vous faudra beaucoup d'autodiscipline, de rigueur et de courage. Votre travail devra être organisé et efficace afin d'éviter tout retard (n'hésitez pas à vous faire des plannings par exemple !). Il est important de trouver sa propre méthode de travail, vous pourrez l'ajuster en fonction de vos résultats aux concours blancs, mais une fois que vous aurez trouvé celle qui marche, il est primordial de s'y tenir ! Tout au long de l'année, les membres de vos tutorats seront là pour vous aider, vous donner des conseils, vous soutenir moralement en cas de coup de blues. Ayez confiance en vous, soyez persévérant et motivés, vous allez y arriver !

11. Une faculté sans tabac :

Faites de votre faculté une faculté sans tabac. La Faculté de Médecine et de Pharmacie étudie les méfaits du tabac, et est un partenaire incontournable pour le combattre. La prévention est fondamentale à ce sujet. Il est important que les étudiants soient les premiers garants de cette prévention et prennent conscience de l'importance de ne pas mettre en danger leur santé et leur jeunesse pour de la fumée !

IV. Responsabilité sociale et accréditation :

L'ouverture est une question transversale au projet d'établissement. À ce titre, elle doit être intégrée dans la stratégie de l'établissement.

L'ouverture...

L'ouverture est entendue comme un double mouvement, à et sur l'environnement, c'est-à-dire avec l'idée :

De faciliter l'accès interne à l'établissement : des familles, des bénévoles, des partenaires, des visiteurs... L'établissement est alors une ressource pour l'environnement ;

D'aller vers l'extérieur de l'établissement afin d'intégrer les personnes accueillies dans la ville ou le village, sensibiliser cet environnement social à l'accueil des personnes et créer les conditions d'un enrichissement mutuel. L'établissement s'appuie sur les ressources de l'environnement.

L'environnement recouvre deux niveaux dans la recommandation :

Le territoire dans lequel s'inscrivent l'établissement et les professionnels, avec ses caractéristiques géographiques, historiques, économiques, sociales et culturelles.

L'environnement familial et social des personnes accueillies, que cet entourage se situe sur le territoire géographique de l'établissement ou pas. Cet environnement (territorial, familial, social) n'est pas statique, mais en évolution, nécessitant une adaptation continue des actions d'ouverture.

Notre région comporte un tissu industriel agro-alimentaire et un secteur minier en plus de l'activité touristique et la pêche, de ce fait, il est pertinent de développer la santé du travail par la création d'un certificat sur la Santé au travail et sur la pathologie professionnelle en tenant compte des spécificités de la région et des besoins de l'entreprise.

Nous devons réfléchir sur les moyens de développer la capacité d'expertise de la faculté par :

L'élaboration de programmes de formation continue payantes au profit des entreprises

La réalisation d'études au profit des entreprises pour générer des entrées de revenus

La formation de quelques professionnels de santé : éducateurs, kinésithérapeutes... Enfin,

l'ouverture sur les collectivités locales et les organisations non gouvernementales ou ONG se fera par l'expertise, la formation et l'information dispensée à la demande de ces associations.

La responsabilité sociale des facultés de médecine et de pharmacie, notion émergente :
Quelles implications pratiques ?

Si la responsabilité sociale des facultés de médecine et de pharmacie implique une ouverture accrue et de plus grandes interactions avec la communauté et les réseaux, y compris dans la planification et la conduite de la recherche, comment avancer dans ce processus ?

Sur le plan conceptuel, nous devons une percée importante à une initiative de l'OMS dans les années 90 qui a jeté les bases pour mieux quantifier et codifier une notion longtemps perçue comme floue et rhétorique. La monographie de Boelen et Heck analyse la responsabilité sociale des institutions de santé selon quatre dimensions principales : pertinence, qualité, efficacité et équité. Une balance doit être négociée entre celles-ci avec la participation de la communauté. Différentes cultures et contraintes aboutissent ainsi à des solutions différentes. Ces dimensions, et tout particulièrement «la capacité à anticiper et à répondre aux besoins et attentes du public » en proposant des services orientés vers les besoins prioritaires des populations, sont à la racine même de l'impact de l'éducation médicale et pharmaceutique et des institutions de formation, ainsi que de leurs possibilités de survie dans un environnement de plus en plus difficile. Il existe en parallèle de cette réflexion de responsabilité sociale institutionnelle, une réflexion sur ce qu'il correspond d'enseigner aux étudiants en termes de responsabilité sociale au niveau individuel.

L'objectif général de l'initiative du Consensus Mondial sur la Responsabilité Sociale des Facultés de Médecine et de pharmacie est d'obtenir un agrément sur un cadre conceptuel permettant aux facultés de médecine et de pharmacie d'avoir une plus grande influence sur la performance du système de santé et sur le niveau de santé des citoyens et des populations. Ce cadre devrait prévoir un corps de normes et des méthodes d'évaluation et d'accréditation ainsi que des directives pour satisfaire à ces normes

V. Informations diverses

Comment se rendre à la Faculté de Médecine et de pharmacie ?

La FMPP est desservie par des lignes de bus. L'accès à l'Université est facilité :

- Gare routière,
- Gare ferroviaire avec un train toutes les heures vers et en provenance de Casa,
- Grands taxis pour toutes les destinations et petits taxis pour circuler en ville et une ligne de bus reliant l'université à la ville

Comment faire des photocopies :

Un guichet de photocopie est à la disposition des étudiants au niveau de la faculté à un prix étudiant.

Où faire la prière :

La salle de prière est située au 3ème étage du bloc des salles TD.

Où je peux manger ou prendre un café ?

- Cafétéria de la faculté : La cafétéria de la FMPP permet une restauration rapide sous forme de sandwiches, salades, tartes salées, boissons chaudes et froides et repas marocaines.
- Restaurant universitaire : L'accès au restaurant universitaire est ouvert aux résidents et non-résidents. Chaque bénéficiaire doit présenter un ticket correspondant à un repas pour pouvoir en bénéficier. Les tickets sont en vente aux guichets du restaurant universitaire de la Cité Universitaire. Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le dimanche. Pour les non-résidents, les conditions d'accès sont :
 - o Demande manuscrite
 - o Copie de certificat d'inscription
 - o copie CIN

Où je peux héberger ?

L'UCA a mis en place un certain nombre de structures d'hébergement pour faciliter la vie aux étudiants venus d'autres villes. Il existe 2 cités universitaires réparties entre les deux campus, Amerchich et Guéliz :

- Cité Universitaire Amerchich 0524 30 31 97 -Daouidiat (filles et garçons) 0524 42 55 57
- Annexe Cité Universitaire, avenue Abdelkrim Khatabi-Guéliz (filles)
- Dar taliba : ElWahda 4 (Daouidiat) : 0524 31 35 72 Site : www.dartalibmarrakech.com
L'accès aux cités universitaires est strictement réservé aux étudiants inscrits dans les différents établissements de l'UCA.

Autres questions pratiques :

- **Certificat de scolarité** : Actuellement la faculté ne délivre que deux certificats par an. Il revient aux étudiants de faire des photocopies légalisées. Pour l'obtenir, il faut remplir le formulaire de demande sur le site de la FM PM.
- **Résultats des examens** : Les résultats sont affichés après les délibérations. Un délai est accordé à l'étudiant pour déposer une demande de vérification au centre d'accueil de la faculté.
- **Relevé de notes** : Pour obtenir une attestation de scolarité ou des relevés de notes, l'étudiant doit faire une demande par internet à l'adresse www.sco.fmpm.uca.ma/demande/presentations.html l'étudiant doit retirer les documents au centre d'accueil après signature.
- **Thèses** : A partir de la 6^{ème} année de médecine et de pharmacie, l'étudiant discute avec les enseignants de certains sujets qui pourraient faire le thème de son travail de thèse. Il fera le choix avec son enseignant directeur de thèse, et commencera son travail sous-direction. Les recommandations se trouvent sur le guide de la thèse disponible sur site Web et en support papier.
- **Prix** : Le prix de thèse est décerné aux meilleurs travaux en Médecine et en Pharmacie. L'accès au prix de thèse est possible pour celle ayant reçu la mention « proposée au prix de thèse ». Chaque fin d'année, la Faculté organise une remise de prix destinée aux trois meilleurs étudiants de chaque année de Médecine et de Pharmacie. Une attestation de mérite accompagne la remise des prix.



Formation des étudiants de 6^{ème} et 7^{ème} années à la conception d'une thèse en médecine

La connaissance médicale est rapidement évolutive. Vous assisterez certainement à des progrès fantastiques dans la compréhension moléculaire des maladies, qui conduiront probablement à de nouvelles thérapies (thérapies ciblées). Quelle que soit l'évolution des pratiques médicales, quelles que seront les évolutions technologiques et thérapeutiques, l'essence même de votre métier de médecin restera l'approche clinique et humaine qui se situe au cœur de la pratique médicale. Ce n'est la technique qui éloigne le médecin du patient, mais c'est la manière de s'en servir qui peut mettre de la distance dans la relation médecin-malade.

Notre objectif est de vous conduire dans le monde de la Connaissance, de la Science, de la Découverte et de la Recherche. Durant vos études de médecin, vous côtoyer des masses de savoirs, grisants, passionnants parfois indigestes et mystérieux, qu'il faut sans cesse assimiler et comprendre. Il faut acquérir des savoirs, mais surtout acquérir un savoir-faire dans sa pratique médicale, via le développement de compétences génériques et spécifiques dans l'art de soigner. Il faut aussi acquérir un savoir-être. Nous devons sans cesse enseigner et sensibiliser à la dimension humaine et humaniste de notre métier de médecin. Il faut apprendre à traiter, mais surtout à soigner, à être bienveillant dans notre métier. Le principe de bienfaisance établit une obligation à aider les autres pour servir leurs intérêts essentiels et légitimes. Il est nécessaire de respecter la volonté du patient pour ne pas conduire au paternalisme (= volonté du médecin >> volonté du patient).

Pour l'étudiant en médecine, le sentiment d'appartenance à sa faculté est essentiel, sa participation à la démarche qualité facultaire nécessaire. Être bien dans sa faculté conduit à mieux travailler

Notre ouverture sur la société est une mission importante, car nous sommes au service de nos concitoyens. Notre Faculté est une communauté dynamique dans laquelle chacun, par sa contribution, est au service de nos étudiants mais aussi, via une formation médicale de qualité, in fine au service de nos patients. Nous devons transmettre des valeurs de générosité et d'éthique au service d'une formation et d'une recherche médicale résolument tournées vers un avenir.

Le médecin ou l'art de décider

Au sein étymologique, décider c'est trancher. C'est un rôle dévolu au médecin à chaque étape de son travail diagnostique jusqu'au choix et la prescription d'un traitement pour son patient, pour la mise en place d'un programme de prévention, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique. Décider une action engage la responsabilité de celle qui le prend.

Pour le médecin, décider c'est se baser sur des connaissances, activer des compétences et savoir écouter. Elle exige aussi un apprentissage et de nombreuses mises en situation durant l'externat et l'internat. La décision médicale impose de concilier un parcours de soins avec un parcours de vie. Le professionnalisme de la décision médicale exige de compétences diverses et majeures pour favoriser l'efficacité de la décision et favoriser son respect par le patient.

L'histoire démontre que les pharmaciens exercent et continueront d'exercer leur art dans l'élaboration, le contrôle et la dispensation du médicament et des produits de santé. Leur objectif reste le même : soulager leurs contemporains en fonction de leurs connaissances et de leurs moyens.

Le pharmacien, quel que soit son mode d'exercice, occupe une place importante dans le parcours de soins :

- **Dans la Pharmacie d'officine** : L'exercice de la pharmacie officinale se situe à un point stratégique dans la chaîne de soins du patient, ce métier se réinvente chaque jour pour faire face à la concurrence. Au contact direct avec le patient, le pharmacien assure une mission de santé publique.

- **Dans la pharmacie clinique** : le rôle du pharmacien a évolué ces dernières années. Des missions émergentes apparaissent notamment en pharmacie clinique. En effet, non seulement il dispense les produits de santé, mais sa mission de prestation de conseil et d'accompagnement des patients se développe afin d'améliorer les résultats des traitements.

- **Dans l'industrie pharmaceutique** : Les pharmaciens sont très présents dans presque tous les domaines d'activité de l'industrie pharmaceutiques : développement galénique et clinique, affaires réglementaires, pharmacovigilance, production, qualité, marketing....

- **Dans les laboratoires de biologie médicale** : les pharmaciens réalisent les examens de biologie médicale concourant au diagnostic, à la mise en place et au suivi d'un traitement ou à la prévention des maladies humaines.

Ce ne sera une découverte pour personne que les systèmes de santé et les activités pharmaceutiques sont fortement impactés par les évolutions du monde. En effet, l'accélération réglementaire, numérique et technologique ont permis la mutation des activités pharmaceutiques

La légitimité et la valeur ajoutée du pharmacien de demain pourraient se réarticuler autour d'une vision plus stratégique et globale ainsi qu'une posture managériale d'animation de projet, d'équipe et de conseil pour les patients, les familles et les partenaires professionnels. Il est sans doute important pour le pharmacien de demain de développer ses compétences en recherche scientifique et pharmaceutique en y associant des dimensions managériales et relationnelles.

Dans ce sens, les études pharmaceutiques ont connu une évolution importante suite au développement des techniques pédagogiques tel que le E-learning , la simulation, la classe inversée, etc.

Le cursus des études pharmaceutiques au sein de notre faculté s'inspire de ces avancées pédagogiques pour offrir à nos étudiants l'apprentissage complet et les compétences techniques les mieux adaptés au profil de pharmacien choisi.

Quelques coordonnées :

Centre hospitalier universitaire :

- Tél : 212 (0)5 24 300 700 / 701

- Site : ww.chumarrakech.ma

Hôpital Militaire Avicenne : Tél : +212 (0) 5 24 431 001

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat : www.fmpr.um5.ac.ma

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca : www.fmp-uh2c.ac.ma

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès : www.fmp-usmba.ac.ma

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech : www.fmpm.ucam.ac.ma

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda : <http://fmpo.ump.ma>

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Tanger : <http://www.fmpt.ac.ma/>

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir : <http://fmpa.uiz.ac.ma/>

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Laâyoune : <http://fmpa.uiz.ac.ma/>

Ministère de l'Enseignement Supérieur, la Formation des Cadres et la Recherche Scientifique : www.enssup.gov.ma

Ministère de la Santé : www.sante.gov.ma

Medline : www.ncbi.nlm.nih.gov

National Institutes of Health : <http://www.nih.gov/>

OMS : www.who.int

Science Direct : www.sciencedirect.com

Traduction et dictionnaires :

www.dictionary.cambridge.org/www.med.univ-rennes1.fr/cgi-bin/tran/cherch_corp_uMLS.pl

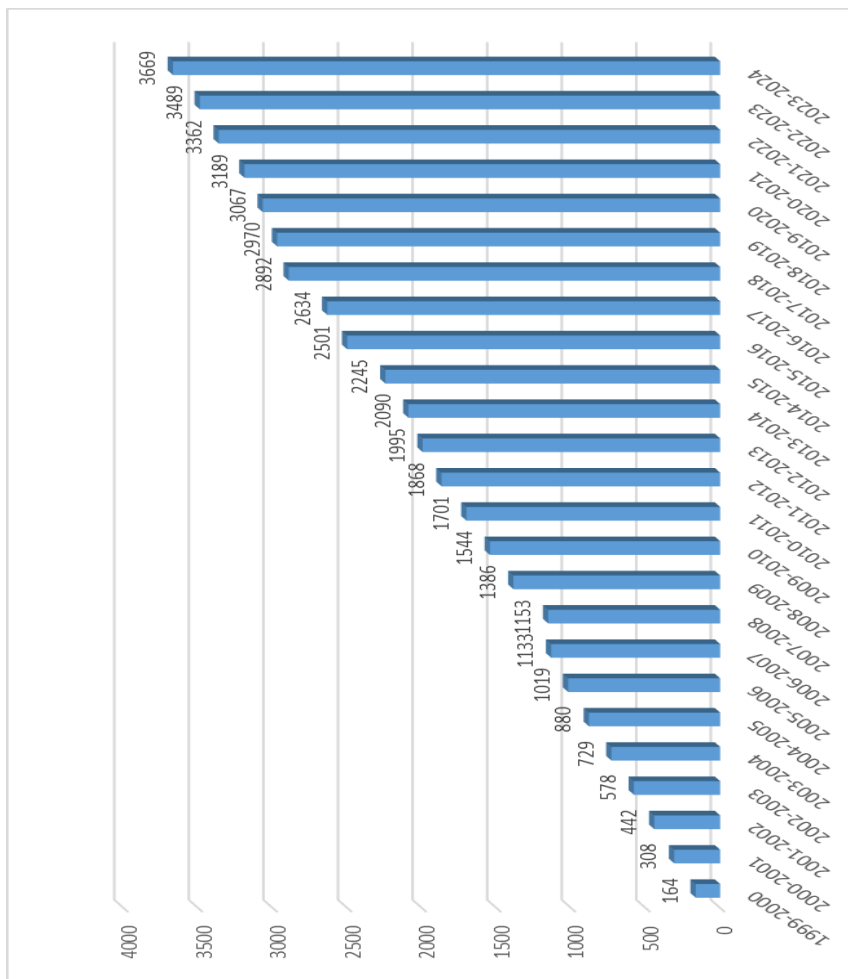
Unesco : www.unesco.org

- Adresse :

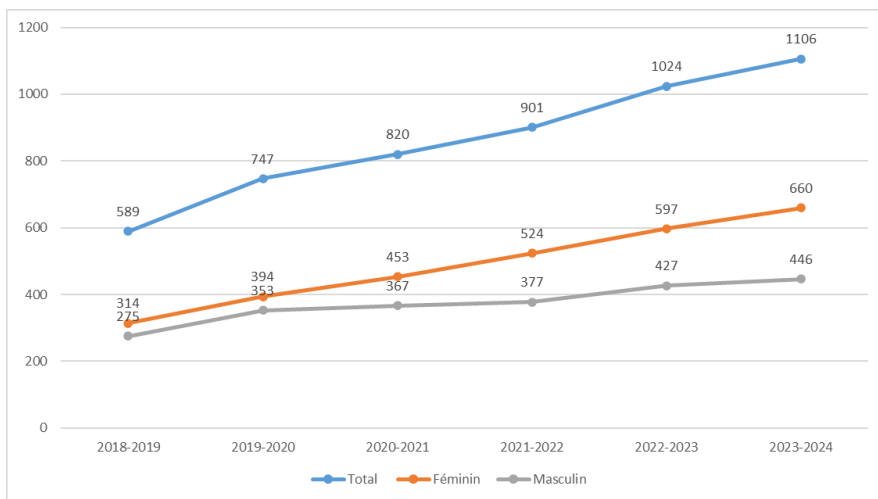


Annexe : Données sur l'évolution des étudiants, des administratifs et des enseignants - Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech -Université cadi Ayyad

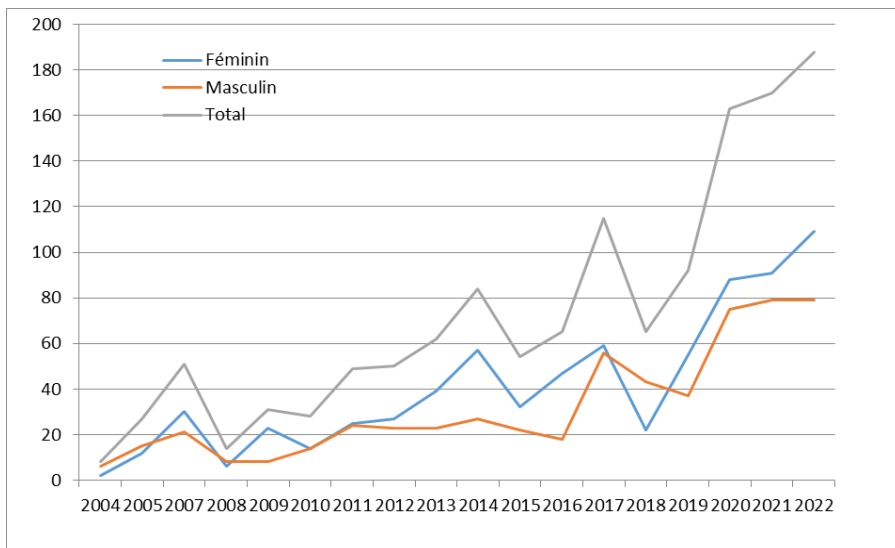
1. Données sur l'évolution des étudiants - Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech -Université cadi Ayyad :



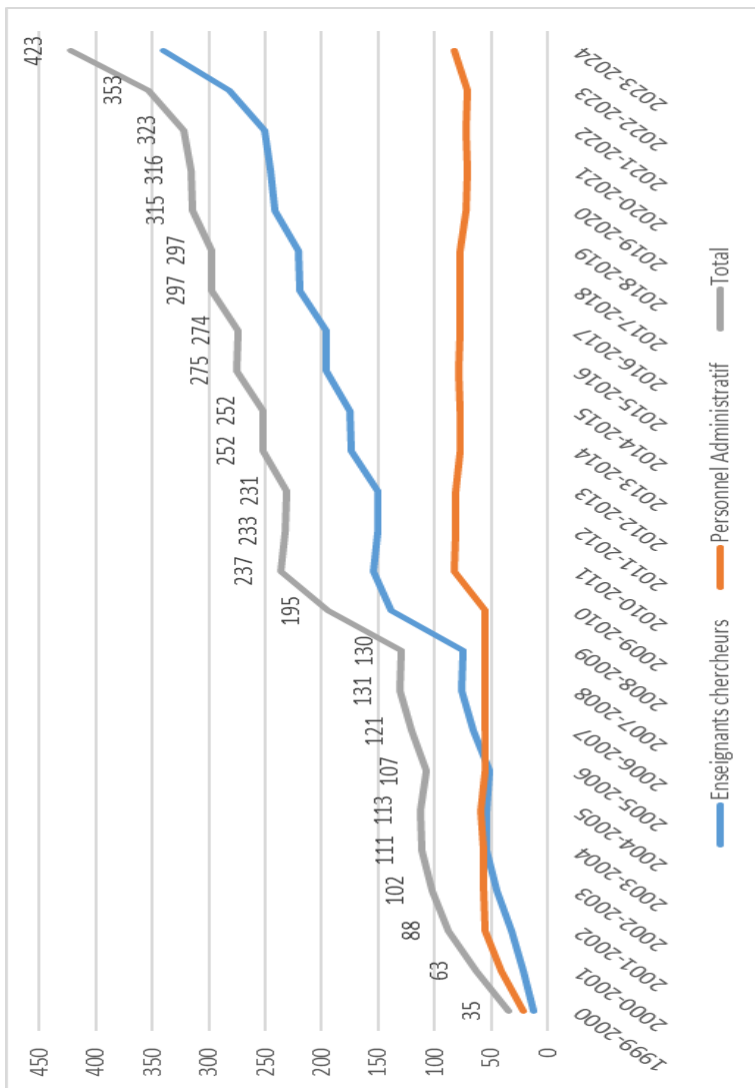
2. Données sur l'évolution des diplômés de doctorat en médecine - Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech -Université cadi Ayyad



3. Données sur l'évolution des résidents - Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech -Université cadi Ayyad :



4. Données sur l'évolution la situation administrative de la FMPM depuis son ouverture - Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech -Université cadi Ayyad :





كلية الطب
والصيدلة - مراكش
FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH

Sidi Abbad - Assif, B.P. 7010,
40000 Marrakech
Téléphone : +212 5 24 33 98 98
Télécopie : +212 5 24 43 28 87
Site Web Faculté : www.fmpm.ucam.ac.ma
Site Web Université : www.uca.ma

